

**LETTRE DE CONSULTATION POUR LA :
Mise en place d'un système de vidéo protection
place des Anciens Combattants**

1 Acheteur

1.1 Pouvoir adjudicateur qui passe la commande

Commune de Loctudy, place des anciens combattants, BP2, 29750 LOCTUDY
Téléphone : 02 98 87 40 02, Télécopie : 02 98 87 96 77, Courriel : mairie@loctudy.fr

1.2 Nom, prénom, qualité du signataire du bon de commande

Madame Christine ZAMUNER, Maire de Loctudy

1.3 Comptable assignataire

Monsieur le Trésorier, 12A rue Le Bastard, 29121 PONT L'ABBE CEDEX, Téléphone : 02 98 87 00 94

2 Consultation

2.1 Conditions de participation

Les candidats peuvent produire toute pièce qu'ils estiment de nature à appuyer leur candidature et leur offre (capacité économique, financière et technique références par exemple).

2.2 Examen des offres et négociation

Les offres de chaque candidat sélectionné seront analysées.

A la suite de cet examen la commune pourra engager les négociations.

Au terme de ces négociations les offres seront classées conformément aux critères pondérés définis ci-après.

2.3 Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

prix des prestations :	60%
valeur technique	40%

2.4 Renseignements

Mairie de Loctudy : **Agent à contacter : M. Loïc FORTUN, dst@loctudy.fr, 06 21 50 35 19**

2.5 Retrait des dossiers

Mairie de Loctudy
place des Anciens Combattants,
29750 LOCTUDY,

Téléphone : 02-98-87-40-02
Télécopieur : 02-98-87-96-77
Courriel : mairie@loctudy.fr

2.6 Date limite de réception des offres

Mercredi 8 juin 2021 à 12 heures

2.6.1 Délai minimum de validité des offres

180 jours à compter de la date limite de réception des offres (afin de tenir compte des délais d'autorisation préfectorale et de dépôt de dossier de subvention)

2.6.2 Présentation des offres

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés, l'unité monétaire utilisée sera l'euro.

Les offres contenant les pièces suivantes :

- Détail estimatif à établir par le candidat
- Mémoire technique permettant l'évaluation de la valeur technique et notamment la qualité du matériel, de son évolutivité, la facilité d'utilisation et le fonctionnement des matériels

- Les candidats peuvent en outre produire toute pièce qu'ils estiment de nature à appuyer leur offre (références par exemple) seront transmises sous pli portant la mention « mise en place de vidéo protection place des Anciens Combattants ».

2.6.3 Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées

Par courrier :
Madame le Maire de Loctudy
place des Anciens Combattants
BP2
29750 LOCTUDY
mairie.loctudy@orange.fr

Ou par courriel à l'adresse : mairie@loctudy.fr

3 Clauses particulières

3.1 Visite des lieux d'exécution

Préalablement au dépôt de l'offre, le candidat devra prendre connaissance des lieux, notamment pour vérifier les cotes et les conditions d'exécution des prestations. Les visites auront obligatoirement lieu sur rendez-vous : contact M. Fortun, dst@loctudy.fr, 06 21 50 35 19

3.2 Délai d'exécution

La durée de la prestation est de 3 mois compris la période de préparation à compter de la réception de l'autorisation préfectorale.

3.3 Prix et règlement

Caractéristiques des prix pratiqués

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales ou autres frappant obligatoirement les prestations, les frais afférents au conditionnement, au stockage, à l'emballage, à l'assurance et au transport jusqu'au lieu de livraison, ainsi que toutes les autres dépenses nécessaires à l'exécution des prestations, les marges pour risque et les marges bénéficiaires.

Variations dans les prix

Les prix sont fermes.

Modalités de règlement

Les prestations seront réglées par virement d'acomptes mensuels et du solde sur présentation de demande de paiement portant l'objet du marché.

Les montants des acomptes et du solde sont calculés en appliquant le taux de TVA en vigueur à la date du fait générateur de la TVA

Le délai global de paiement des acomptes et du solde ou des factures est fixé à 30 jours.

Les demandes d'acomptes mensuel et de décompte final pourront être présentées sur simple facture.

3.4 Variante

Une variante de l'offre pour la location de matériels pourra être proposée.